

## SECTION A — NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE

## A61 SCIENCES MÉDICALE OU VÉTÉRINAIRE; HYGIÈNE

**A61L PROCÉDÉS OU APPAREILS POUR STÉRILISER DES MATÉRIAUX OU DES OBJETS EN GÉNÉRAL; DÉSINFECTION, STÉRILISATION OU DÉSODORISATION DE L'AIR; ASPECTS CHIMIQUES DES BANDAGES, DES PANSEMENTS, DES GARNITURES ABSORBANTES OU DES ARTICLES CHIRURGICAUX; MATÉRIAUX POUR BANDAGES, PANSEMENTS, GARNITURES ABSORBANTES OU ARTICLES CHIRURGICAUX** (conservation des corps ou désinfection caractérisée par les agents employés A01N; conservation, p.ex. stérilisation, de la nourriture ou des produits alimentaires A23; préparations à usage médical, dentaire ou pour la toilette A61K) [4]

**Schéma général**

## DÉSINFECTION OU STÉRILISATION

Procédés généraux ou appareils.....	2/00
de l'air.....	9/00
des déchets.....	11/00
des lentilles de contact.....	12/00

## MATÉRIAUX POUR

Bandages, pansements ou garnitures absorbantes.....	15/00
suture ou pour ligature des vaisseaux sanguins.....	17/00
bandages liquides.....	26/00
prothèses ou pour revêtement de prothèses.....	27/00
dispositifs de colostomie.....	28/00
cathéters ou pour revêtement de cathéters.....	29/00
autres articles chirurgicaux.....	31/00

ADHÉSIFS OU CIMENTS CHIRURGICAUX; ADHÉSIFS POUR DISPOSITIFS DE COLOSTOMIE.....24/00

TRAITEMENT ANTITHROMBOGÉNIQUE D'ARTICLES CHIRURGICAUX.....33/00

**Désinfection ou stérilisation****Note(s)**

Dans les groupes A61L 2/00-A61L 12/00, il est souhaitable d'ajouter les codes d'indexation du groupe A61L 101/00.

- 2/00 Procédés ou appareils de désinfection ou de stérilisation de matériaux ou d'objets autres que les denrées alimentaires ou les lentilles de contact; Accessoires à cet effet** (pulvérisateurs de désinfectant A61M; stérilisation des paquets ou du contenu de paquets en association avec l'emballage B65B 55/00; traitement de l'eau, des eaux résiduaires, des eaux ou boues d'égout C02F; désinfection du papier D21H 21/36; dispositifs de désinfection pour les toilettes E03D; objets comportant des agencements destinés à la désinfection, voir les sous-classes appropriées pour ces objets, p.ex. H04R 1/12) [3, 5, 7]
- 2/02 • utilisant des phénomènes physiques [3]
  - 2/025 • • des ultrasons [7]
  - 2/03 • • du courant électrique, p.ex. électrolyse [7]
  - 2/04 • • de la chaleur (A61L 2/08 a priorité) [3]
  - 2/06 • • • des gaz chauds [3]
  - 2/07 • • • de la vapeur [7]
  - 2/08 • • des radiations [3]
  - 2/10 • • • des ultraviolets [3]
  - 2/12 • • • des micro-ondes [3]
  - 2/14 • • du plasma, c. à d. des gaz ionisés [3]

- 2/16 • utilisant des substances chimiques [3]
- 2/18 • • des substances liquides [3]
- 2/20 • • des substances gazeuses, p.ex. des vapeurs [3]
- 2/22 • • des substances à phases, p.ex. des fumées, des aérosols [3]
- 2/23 • • des substances solides, p.ex. des granules, des poudres, des blocs, des comprimés [7]
- 2/232 • • • en couches ou revêtues [7]
- 2/235 • • • cellulaires, poreuses ou sous forme de mousses [7]
- 2/238 • • • Métaux ou alliages, p.ex. métaux oligodynamiques [7]
- 2/24 • Appareils utilisant des opérations programmées ou automatiques [3]
- 2/26 • Accessoires [3]
- 2/28 • • Dispositifs pour tester l'efficacité ou l'intégralité de la stérilisation, p.ex. indicateurs qui changent de couleur (appareillage faisant intervenir des enzymes ou des micro-organismes C12M 1/34) [7]
- 9/00 Désinfection, stérilisation ou désodorisation de l'air** (purification de l'air par des appareils respiratoires A62B, A62D 9/00; épuration chimique ou biologique des gaz résiduaires B01D 53/34; systèmes de conditionnement d'air comportant des dispositifs de stérilisation F24F 3/16)
- 9/01 • Compositions désodorisantes [2]
- 9/012 • • caractérisées par le fait qu'elles se présentent sous une forme particulière, p.ex. gels, émulsions [7]

## A61L

9/013	• • contenant des extraits d'animaux ou de plantes ou une matière végétale [7]	15/16	• Bandages, pansements ou garnitures absorbant les fluides physiologiques tels que l'urine, le sang, p.ex. serviettes hygiéniques, tampons [5]
9/014	• • contenant un matériau sorbant, p.ex. du charbon actif [7]		
9/015	• utilisant des substances gazeuses ou à l'état de vapeur, p.ex. de l'ozone (A61L 9/20 a priorité) [3]		
9/02	• • utilisant des substances évaporées dans l'air par chauffage ou par combustion [3]		
9/03	• • • Appareils à cet effet [3]		
9/04	• • utilisant des substances évaporées dans l'air sans chauffage [3]		
9/05	• • • spécialement adaptées pour être libérées au contact d'un liquide, p.ex. pour les toilettes [7]		
9/12	• • • Appareils, p.ex. supports, à cet effet [3]	15/18	• • contenant des matériaux inorganiques [5]
9/14	• utilisant des substances vaporisées ou pulvérisées [3]	15/20	• • contenant des matériaux organiques [5]
9/16	• utilisant des phénomènes physiques [3]	15/22	• • contenant des matériaux macromoléculaires [5]
9/18	• • des radiations (A61L 9/22 a priorité) [3]	15/24	• • • Composés macromoléculaires obtenus par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone; Leurs dérivés [5]
9/20	• • • des ultraviolets [3]		
9/22	• • Ionisation [3]		
<b>11/00</b>	<b>Procédés de désinfection ou de stérilisation spécialement adaptés aux déchets</b>	15/26	• • • Composés macromoléculaires obtenus par des réactions autres que celles faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone; Leurs dérivés [5]
<b>12/00</b>	<b>Procédés ou appareils pour la désinfection ou la stérilisation des lentilles de contact; Accessoires à cet effet [7]</b>	15/28	• • • Polysaccharides ou leurs dérivés [5]
12/02	• utilisant des phénomènes physiques, p.ex. l'électricité, des ultrasons ou l'ultrafiltration [7]	15/30	• • • Caoutchoucs ou leurs dérivés [5]
12/04	• • de la chaleur (A61L 12/06 a priorité) [7]	15/32	• • • Protéines, polypeptides; Leurs produits de dégradation ou leurs dérivés, p.ex. albumine, collagène, fibrine, gélatine [5]
12/06	• • un rayonnement, p.ex. ultraviolet ou de micro-ondes [7]	15/34	• • • Huiles, graisses, cires ou résines naturelles [5]
12/08	• utilisant des substances chimiques [7]	15/36	• • contenant des micro-organismes [5]
12/10	• • des halogènes ou leurs composés [7]	15/38	• • contenant des enzymes [5]
12/12	• • des composés non macromoléculaires contenant de l'oxygène, p.ex. peroxyde d'hydrogène ou ozone (A61L 12/10 a priorité) [7]	15/40	• • contenant des ingrédients de constitution indéterminée ou leurs produits de réaction [5]
12/14	• • des composés organiques non couverts par les groupes A61L 12/10 ou A61L 12/12 [7]	15/42	• • Utilisation de matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques [5]
		15/44	• • • Médicaments [5]
		15/46	• • • Désodorisants ou produits pour neutraliser les mauvaises odeurs, p.ex. pour inhiber la formation d'ammoniac ou la multiplication de bactéries [5]
		15/48	• • • Tensio-actifs [5]
		15/50	• • • Lubrifiants; Agents anti-adhésifs [5]
		15/52	• • • Agents hydrofuges [5]
		15/54	• • • Matériaux radio-opaques [5]
		15/56	• • • Indicateurs d'humidité ou colorants [5]
		15/58	• • • Adhésifs (adhésifs conducteurs de l'électricité utilisés pour la thérapie ou pour l'examen in vivo A61K 50/00) [5]
		15/60	• • • Matériaux gonflant avec les liquides pour former un gel, p.ex. super-absorbants [5]
		15/62	• • • Matériaux hydrosolubles ou hydrodégradables [5]
		15/64	• • • spécialement adaptés pour être résorbables à l'intérieur du corps [5]
		<b>17/00</b>	<b>Matériaux pour suture chirurgicale ou pour ligature des vaisseaux sanguins [3, 4]</b>
			<b>Note(s)</b>
			Lors du classement dans le groupe A61L 17/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques.
<b>15/00</b>	<b>Aspect chimique des bandages, des pansements ou des garnitures absorbantes ou utilisation de matériaux pour leur réalisation</b> (pour les bandages liquides A61L 26/00; pansements radioactifs A61M 36/14)		
15/07	• Bandages devenant raides		
	<b>Note(s)</b>		
	1. Dans les groupes A61L 15/08-A61L 15/12, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.		
	2. Lors du classement dans les groupes A61L 15/08-A61L 15/12, un classement dans le groupe A61L 15/14 est également attribué si l'emploi des matériaux caractérisés par leurs fonctions ou leurs propriétés physiques présente un intérêt.		
15/08	• • contenant des matériaux inorganiques, p.ex. plâtre de Paris [5]		
15/10	• • contenant des matériaux organiques [5]		
15/12	• • contenant des matériaux macromoléculaires [5]		
15/14	• • Utilisation de matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques [5]		

	<b>Note(s)</b>		
	Dans les groupes A61L 17/04-A61L 17/14, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.	27/02	• Matériaux inorganiques [7]
17/04	• Matériaux non résorbables [7]	27/04	• • Métaux ou alliages [7]
17/06	• Matériaux au moins partiellement résorbables [7]	27/06	• • • Titane ou alliages de titane [7]
17/08	• • d'origine animale, p.ex. catgut, collagène [7]	27/08	• • Carbone [7]
17/10	• • contenant des matériaux macromoléculaires [7]	27/10	• • Céramiques ou verres [7]
17/12	• • • Homopolymères ou copolymères de l'acide glycolique ou lactique [7]	27/12	• • Matériaux contenant du phosphore, p.ex. apatite [7]
17/14	• Post-traitement afin d'améliorer les propriétés physiques [7]	27/14	• Matériaux macromoléculaires [7]
<b>24/00</b>	<b>Adhésifs ou ciments chirurgicaux; Adhésifs pour dispositifs de colostomie</b> (adhésifs conducteurs de l'électricité utilisés pour la thérapie ou pour l'examen in vivo A61K 50/00) [7]	27/16	• • obtenus par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [7]
	<b>Note(s)</b>	27/18	• • obtenus par des réactions autres que celles faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [7]
	Lors du classement dans le groupe A61L 24/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques.	27/20	• • Polysaccharides [7]
	<b>Note(s)</b>	27/22	• • Polypeptides ou leurs dérivés [7]
	Dans les groupes A61L 24/02-A61L 24/04, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.	27/24	• • • Collagène [7]
24/02	• contenant des matériaux inorganiques [7]	27/26	• • Mélanges de matériaux macromoléculaires [7]
24/04	• contenant des matériaux macromoléculaires [7]	27/28	• Matériaux pour le revêtement de prothèses [7]
24/06	• • obtenus par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons carbone-carbone non saturées [7]	27/30	• • Matériaux inorganiques [7]
24/08	• • Polysaccharides [7]	27/32	• • • Matériaux contenant du phosphore, p.ex. apatite [7]
24/10	• • Polypeptides; Protéines [7]	27/34	• • Matériaux macromoléculaires [7]
24/12	• • Ciments d'ionomères, p.ex. ciments verre-ionomère [7]	27/36	• contenant des constituants de constitution indéterminée ou leurs produits réactionnels [7]
<b>26/00</b>	<b>Aspects chimiques des bandages liquides ou utilisation de matériaux pour les bandages liquides</b> [7]	27/38	• • Cellules animales (utilisables pour la peau artificielle A61L 27/60) [7]
	<b>Note(s)</b>	27/40	• Matériaux composites, c. à d. en couches ou contenant un matériau dispersé dans une matrice constituée d'un matériau analogue ou différent [7]
	Lors du classement dans le groupe A61L 26/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques.	27/42	• • comportant une matrice inorganique [7]
27/00	<b>Matériaux pour prothèses ou pour revêtement de prothèses</b> (prothèses dentaires A61C 13/00; forme ou structure des prothèses A61F 2/00; emploi de préparations pour la fabrication de dents artificielles A61K 6/02; reins artificiels A61M 1/14) [4]	27/44	• • comportant une matrice macromoléculaire [7]
	<b>Note(s)</b>	27/46	• • • avec des charges inorganiques contenant du phosphore [7]
	Lors du classement dans le groupe A61L 27/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques.	27/48	• • • avec des charges macromoléculaires [7]
	<b>Note(s)</b>	27/50	• Matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques [7]
1.	Dans les groupes A61L 27/02-A61L 27/40, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.	27/52	• • Hydrogels ou hydrocolloïdes [7]
2.	Lors du classement dans les groupes A61L 27/02-A61L 27/40, un classement dans le groupe A61L 27/50 est également attribué si l'utilisation de matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques présente un intérêt.	27/54	• • Matériaux biologiquement actifs, p.ex. substances thérapeutiques [7]
		27/56	• • Matériaux poreux ou cellulaires [7]
		27/58	• • Matériaux au moins partiellement résorbables par le corps [7]
		27/60	• • Matériaux utilisables pour la peau artificielle [7]
<b>28/00</b>	<b>Matériaux pour dispositifs de colostomie</b> (adhésifs pour dispositifs de colostomie A61L 24/00) [7]	<b>28/00</b>	<b>Matériaux pour dispositifs de colostomie</b> (adhésifs pour dispositifs de colostomie A61L 24/00) [7]
	<b>Note(s)</b>		<b>Note(s)</b>
	Lors du classement dans le groupe A61L 28/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques.		Lors du classement dans le groupe A61L 28/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques.
<b>29/00</b>	<b>Matériaux pour cathéters ou pour revêtement de cathéters</b> (forme ou structure des cathéters A61M 25/00) [4]	<b>29/00</b>	<b>Matériaux pour cathéters ou pour revêtement de cathéters</b> (forme ou structure des cathéters A61M 25/00) [4]
	<b>Note(s)</b>		<b>Note(s)</b>
	Lors du classement dans le groupe A61L 29/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques.		Lors du classement dans le groupe A61L 29/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques.

**Note(s)**

1. Dans les groupes A61L 29/02-A61L 29/12, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.
2. Lors du classement dans les groupes A61L 29/02-A61L 29/12, un classement dans le groupe A61L 29/14 est également attribué si l'utilisation de matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques présente un intérêt.

- 29/02 • Matériaux inorganiques [7]  
 29/04 • Matériaux macromoléculaires [7]  
 29/06 • • obtenus autrement que par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [7]  
 29/08 • Matériaux de revêtement [7]  
 29/10 • • Matériaux inorganiques [7]  
 29/12 • Matériaux composites, c. à d. en couches ou contenant un matériau dispersé dans une matrice constituée d'un matériau analogue ou différent [7]  
 29/14 • Matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques [7]  
 29/16 • • Matériaux biologiquement actifs, p.ex. substances thérapeutiques [7]  
 29/18 • • Matériaux au moins partiellement opaques aux rayons X ou au laser [7]

**31/00 Matériaux pour autres articles chirurgicaux [4]****Note(s)**

Lors du classement dans le groupe A61L 31/00, un classement dans le groupe A61L 33/00 est également attribué si les matériaux utilisés sont antithrombogéniques.

**Note(s)**

1. Dans les groupes A61L 31/02-A61L 31/12, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.
2. Lors du classement dans les groupes A61L 31/02-A61L 31/12, un classement dans le groupe A61L 31/14 est également attribué si l'utilisation de matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques présente un intérêt.

- 31/02 • Matériaux inorganiques [7]  
 31/04 • Matériaux macromoléculaires [7]  
 31/06 • • obtenus autrement que par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [7]  
 31/08 • Matériaux de revêtement [7]  
 31/10 • • Matériaux macromoléculaires [7]  
 31/12 • Matériaux composites, c. à d. en couches ou contenant un matériau dispersé dans une matrice constituée d'un matériau analogue ou différent [7]  
 31/14 • Matériaux caractérisés par leur fonction ou leurs propriétés physiques [7]  
 31/16 • • Matériaux biologiquement actifs, p.ex. substances thérapeutiques [7]  
 31/18 • • Matériaux au moins partiellement opaques aux rayons X ou au laser [7]

**33/00 Traitement antithrombogénique d'articles chirurgicaux, p.ex. de sutures, cathéters, prothèses ou d'articles pour la manipulation ou le conditionnement du sang; Matériaux pour un tel traitement [4, 7]****Note(s)**

Dans les groupes A61L 33/02-A61L 33/18, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.

- 33/02 • Utilisation de matériaux inorganiques [7]  
 33/04 • Utilisation de matériaux organiques, p.ex. d'acide acétylsalicylique [7]  
 33/06 • Utilisation de matériaux macromoléculaires [7]  
 33/08 • • Polysaccharides [7]  
 33/10 • • • Héparine, héparinoïde ou leurs dérivés [7]  
 33/12 • • Polypeptides, protéines ou leurs dérivés [7]  
 33/14 • Utilisation d'agents fibrinolytiques ou d'anti-agrégants plaquettaires [7]  
 33/16 • Utilisation d'enzymes, p.ex. d'urokinase, de streptokinase [7]  
 33/18 • Utilisation d'ingrédients de constitution indéterminée ou de leurs produits de réaction [7]

**Schéma d'indexation associé aux groupes A61L 2/00-A61L 12/00, relatif à la composition chimique des matériaux utilisés pour la désinfection, la stérilisation ou la désodorisation. [7]****101/00 Composition chimique des matériaux utilisés pour la désinfection, la stérilisation ou la désodorisation [7]**

- 101/02 • Matériaux inorganiques [7]  
 101/04 • • Carbone élémentaire, p.ex. charbon actif [7]  
 101/06 • • contenant un halogène [7]  
 101/08 • • • Halogène élémentaire [7]  
 101/10 • • Ozone [7]  
 101/12 • • contenant du silicium [7]  
 101/14 • • contenant du soufre [7]  
 101/16 • • contenant du phosphore [7]  
 101/18 • • Ammoniac [7]  
 101/20 • • Acides [7]  
 101/22 • • Peroxydes [7]  
 101/24 • • contenant de l'aluminium [7]  
 101/26 • • contenant du cuivre [7]  
 101/28 • • contenant du fer [7]  
 101/30 • • contenant du zinc [7]  
 101/32 • Composés organiques [7]  
 101/34 • • Composés hydroxylés [7]  
 101/36 • • Acides carboxyliques ou leurs dérivés [7]  
 101/38 • • Éthers [7]  
 101/40 • • contenant du soufre [7]  
 101/42 • • Composés ou complexes organométalliques [7]  
 101/44 • • Composés hétérocycliques [7]  
 101/46 • • Composés macromoléculaires [7]  
 101/48 • • • obtenus par des réactions faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone [7]  
 101/50 • • • Polysaccharides ou leurs dérivés [7]  
 101/52 • Micro-organismes ou substances produites ou extraites de micro-organismes [7]  
 101/54 • Enzymes [7]  
 101/56 • Extraits de plantes ou produits végétaux de constitution chimique indéterminée, p.ex. fibre végétale [7]